

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité.

---

TRIBUNAL DU CONTENTIEUX  
ADMINISTRATIF DES NATIONS  
UNIES

Affaire n° UNDT/NY/2020/004  
Jugement n° UNDT/2020/027  
Date : 20 février 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Juge :** M<sup>me</sup> Eleanor Donaldson-Honeywell

**Greffé :** New York

**Greffière :** Nerea Suero Fontecha

PRADA  
contre  
LE SECRETAIRE GENERAL  
DE  
L ORGANISATION DES NATIONS UNIES

---

**JUGEMENT SELON UNE PROCÉDURE  
SIMPLIFIÉE  
SUR LA RECEVABILITE**

---

**Conseil du requérant :**

Néant

**Conseil du défendeur :**

Alan Gutman, Division du droit administratif, Bureau des ressources humaines,  
Secrétariat de l ONU

## **Introduction**

1. Le 5 février 2020, le requérant, fonctionnaire retraité du Secrétariat des Nations Unies, a introduit la présente requête pour contester une décision concernant les avantages et prestations.

2. Le même jour, le Greffe de New York a transmis la requête au défendeur,

3. Le 11 février 2020, le défendeur a demandé au Tribunal de bien vouloir juger

introduite dans le délai  
donc plus recevable.

4. Par ordonnance n°  
18 février 2020 pour présenter sa réponse à la demande de procédure simplifiée  
introduite

5. Pour les raisons indiquées ci-dessous, le Tribunal rejette la requête, estimant

## **Examen**

Affaire n° UNDT/NY/2020/004  
Jugement n°

Tribunal, le requérant a introduit sa requête le 5 février 2020, soit hors du délai prescrit.

11. La requête ayant été introduite hors délai, elle est irrecevable114. 9.96 Tf1 0 0 1 472.9 726.36 Tm0